

Avis voté à la séance plénière du 14 janvier 2020

REACH et la maîtrise du risque chimique : un bilan positif, un outil à améliorer

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Jean-Luc Bennahmias :

« Tout d'abord, je commencerai par des félicitations à Madame Tissot-Colle et à l'ensemble de la section de l'environnement d'avoir osé et choisi de s'attaquer à un sujet aussi ardu. Faire un bilan d'étape de la réglementation REACH, respect !

À côté, les avis sur les Fonds Structurels Européens ou sur la RSO, c'est du gâteau.

L'établissement par l'Union Européenne et les États membres de cette réglementation n'était pas gagné d'avance. Les enjeux industriels, scientifiques, environnementaux, commerciaux étaient et sont toujours d'une complexité absolue, les 22 différentes préconisations en sont la preuve

J'étais Député européen quand cette réglementation a été débattue au Parlement Européen. Dans cette période, la direction d'Eurocopter Marignane, aujourd'hui Airbus Helicopters, avaient invité les députés européens à venir visiter l'usine, non pas pour s'opposer à cette réglementation mais pour nous alerter sur les difficultés, les coûts et sur le nombre, plusieurs milliers d'éléments chimiques, qu'ils utilisaient, simple rappel pour nous expliquer que la mise en oeuvre d'une réglementation ne pouvait être que progressive. Situation délicate pour une grande entreprise, encore plus pour une TPE-PME.

Et pourtant, l'avis le rappelle, des études ont été effectuées et près de 20 000 produits chimiques ont été évalués.

De nombreux problèmes restent à résoudre, des dizaines de milliers d'autres produits ne sont pas encore étudiés et il s'en invente tous les jours, la mondialisation, les échanges et accords internationaux n'ont pas loin de là pris en compte cette réglementation.

Deux événements récents dans notre pays montrent qu'il reste encore beaucoup à faire. Premièrement, la catastrophe de Lubrizol à Rouen rappelle malheureusement que nous sommes très loin de maîtriser l'ensemble des processus. Les habitants de Rouen, de Normandie, des Hauts de France, les riverains, les salariés de l'usine, les policiers, les pompiers ont été maltraités car comme trop souvent en France avec ce genre de catastrophe, la réponse de l'État, au moins dans l'immédiat, est toujours la même "pas de danger pour la santé et l'environnement". Deuxièmement, on vient d'apprendre que la vente de pesticides en 2018 a augmenté de plus de 24% alors qu'ils doivent baisser de 50% d'ici 2025.

Plus personnel maintenant, mais en rapport direct avec REACh. Je me retrouve depuis quelques semaines en chimiothérapie, l'écolo que je suis depuis longtemps n'était pas sans se poser des questions sur ces thérapeutiques et leurs effets secondaires indésirables mais les faits sont là, des progrès gigantesques ont été réalisés pour soigner différentes maladies dont les cancers. Vous le voyez, mon docteur me l'avait dit "avec ce nouveau protocole, vous ne perdrez pas vos cheveux". Plus sérieusement, le protocole à l'air de marcher, autant dire que je m'en félicite, vous allez encore me voir un certain temps, voire plus, je touche du bois. Vous l'avez compris, je voterai cet avis ».

Guillaume Duval :

« Nous abordons aujourd'hui un sujet qui aura sans doute paru très technique à beaucoup. C'est indéniablement le cas, mais la crédibilité du CESE dépend aussi, à mon sens, de notre capacité à contribuer à l'appropriation de ce genre de questions complexes par la société civile. D'autant qu'il s'agit bien d'une problématique centrale pour l'avenir.

On discute en effet beaucoup du changement climatique même si nous sommes encore très loin d'agir au niveau correspondant à la menace. On débat de plus en plus de la chute de la biodiversité même si nous n'avons pas encore pleinement conscience de l'ampleur des dégâts.

Malheureusement la crise écologique ne se limite pas à ces deux défis majeurs. Depuis deux siècles, l'humanité a mis en circulation une grande quantité de substances chimiques. Elle les utilise massivement dans l'alimentation, les cosmétiques, les produits manufacturés, les procédés de fabrications... Beaucoup de ces substances s'accumulent dans un environnement qu'elles empoisonnent. Certaines d'entre elles ont aussi des conséquences très lourdes sur la santé humaine, entraînant notamment de plus en plus de cancers et de problèmes de reproduction.

Comment limiter ces risques ? Jusque-là, les politiques publiques reposaient sur un principe : pour interdire ou limiter l'usage d'un produit, il fallait d'abord apporter la preuve de sa dangerosité. Un exercice compliqué qui peut prendre des décennies.

Ce délai a coûté la vie à des millions de personnes dans le cas de l'amiante ou du tabac.

En 2006, le règlement REACh avait marqué une rupture en inversant la charge de la preuve : c'est aux entreprises de démontrer l'innocuité des produits qu'elles veulent vendre. L'adoption de ce règlement avait donné lieu à un intense lobbying pour l'empêcher et/ou en limiter la portée. 15 ans plus tard, les craintes initiales apparaissent très exagérées et, comme d'habitude, les entreprises ont su s'adapter rapidement une fois soumises à cette contrainte nouvelle.

Loin de freiner l'innovation, ce règlement l'a au contraire dopée pour la mise au point de substituts. Et toutes les autres régions du monde cherchent à imiter l'Europe pour répondre à la pression de populations qui demandent partout d'agir enfin efficacement pour garantir un environnement sain et sûr. Face à l'euro-scepticisme, REACh est aujourd'hui un des meilleurs arguments en faveur du rôle et de l'utilité de l'intégration européenne...

Tout n'est pas idéal pour autant et l'avis revient sur de nombreux sujets de préoccupations. REACH ne permet pas encore d'appréhender suffisamment les enjeux associés aux nanotechnologies. Il ne permet pas non plus à ce stade de traiter l'effet cocktail associé à l'usage conjoint de plusieurs produits. L'unité de traitement des dossiers REACH au sein de l'Union doit être mieux assurée, ainsi que la qualité du contrôle par les douanes des différents États des produits importés. Il convient de renforcer les moyens et l'indépendance de l'ECHA. Enfin REACH doit devenir partie intégrante de la politique commerciale de l'Union au même titre que commencent à l'être la politique climatique ou la préservation de la biodiversité.

Avec d'autres, j'aurais souhaité aller plus loin sur plusieurs de ces sujets en termes de recommandations mais je voterai cet avis ».